Délinquance : le tribunal de Bobigny (93) «au bord de la crise de nerfs»

01/10/2010 à 19h22

Le tribunal de grande instance de Bobigny (Seine-Saint-Denis), deuxième tribunal de France, croule sous les dossiers liés à la délinquance. Travail à flux tendu, des mois de retard, les jeunes avocats «black-blanc-beur» y font leurs classes.

“Les moyens accordés ne suivent pas l’évolution de la délinquance. Plus de 30 % de vols à main armée dans le département en deux ans”



Des audiences qui se prolongent jusqu’à minuit, des archives qui s’empilent dans les couloirs, des juges des enfants qui siègent sans greffier, des affaires renvoyées faute de dossier… Bienvenue au tribunal de grande instance de Bobigny. Cette grande cathédrale de briques rouges et de barres métalliques bleues, située dans le département de la Seine-Saint-Denis, traite toute une panoplie d’affaires criminelles et de misère du monde. Règlements de comptes entre bandes, meurtres, violences sexuelles, les deux cours d’assises de la juridiction tournent à plein régime toute l’année.

À cela s’ajoutent les gros dossiers de criminalité organisée, les affaires liées à l’aéroport de Roissy, pépinière de sans-papiers, les affaires familiales et les délits financiers. «*La juridiction est au bord de la crise de nerfs*», confient certains magistrats. «*S’il n’y avait pas la conscience professionnelle de tout le monde, la machine judiciaire pourrait s’arrêter de fonctionner*», ajoute Laetitia Dautel, juge correctionnel.

Suite sur Le Point (Via Salon Beige)